



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	37	8	4

**OBJET : 02-4 - SPORTS - HAUT NIVEAU  
- CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC L'ASSOCIATION « HANDISPORTS  
ANTIBES MEDITERRANEE » ET  
MADAME ELODIE LORANDI -  
CONVENTION DE PARTENARIAT  
AVEC L'ASSOCIATION «OAJLP  
GYMNASTIQUE» ET MONSIEUR  
HAMILTON SABOT - AUTORISATION DE  
SIGNATURE** ✓

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

158443

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 31 MAI 2013

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 31 MAI 2013

Pour le Maire,

Le Directeur Général des  
Services

  
Stéphane PINTRE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 24 mai 2013

Le vendredi 24 mai 2013 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 17/05/2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. Georges ROUX, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, M. Jacques BAYLE, Mme Carine CURTET, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY

### Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à M. André-Luc SEITHER

Mme Angèle MURATORI à M. Georges ROUX

Mme Marina LONVIS à Mme Jacqueline BOUFFIER

Mme Martine SAVALLI à M. Eric PAUGET

Mme Nathalie DEPETRIS à M. Yves DAHAN

Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER

M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN

M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE

**Absents :** Mme Edith LHEUREUX, M. Jean-Pierre GONZALEZ, Mme Khéra BADAoui, Mlle Pierrette RAVEL

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Matthieu GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

02-4 - SPORTS - HAUT NIVEAU - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « HANDISPORTS ANTIBES MEDITERRANEE » ET MADAME ELODIE LORANDI - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «OAJLP GYMNASTIQUE» ET MONSIEUR HAMILTON SABOT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE

La Commune a, depuis longtemps, démontré qu'elle soutenait le sport de haut niveau au travers de sa politique sportive.

En 2011, près de 60 athlètes antibois ont été répertoriés, en qualité de sportifs de haut niveau, par le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie Associative.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver, parmi les médaillés olympiques, des sportifs antibois.

C'est le cas :

- d'une part, d'Elodie LORANDI, qui, forte d'une médaille de bronze aux jeux paralympiques de Pékin en 2008, a réitéré l'exploit et a ramené à la délégation française le titre de Championne Olympique sur 400m nage libre, Vice Championne Olympique du 100m nage libre et deux médailles de bronze sur 50m nage libre et 100m papillon aux jeux paralympiques de Londres en 2012,
- d'autre part, d'Hamilton SABOT qui est le seul gymnaste français à avoir obtenu, en gymnastique, une médaille de bronze aux jeux Olympiques de Londres en 2012.

Toutefois, la réussite d'un sportif est pleine et entière s'il est soutenu, dans sa démarche, par un club, qui apporte aide logistique et technique, et par une commune qui, au travers de l'aide qu'elle apporte aux sportifs et à l'association, va faire briller ses couleurs au plus haut niveau.

C'est la raison pour laquelle la commune d'Antibes Juan-les-Pins, et :

- d'une part l'association « HAM » et Madame Elodie LORANDI,
- d'autre part l'« OAJLP Gymnastique » et Monsieur Hamilton SABOT,

ont décidé, par conventions jointes à la présente délibération, de contractualiser pour fixer les engagements de chacun, afin de permettre à ces athlètes très prometteurs de poursuivre leurs exploits lors des prochains Jeux Olympiques de 2016.

Dans le cadre de ces conventions, Madame LORANDI et Monsieur SABOT s'engagent ainsi à suivre les entraînements et sélections nécessaires à leur réussite.

Les clubs apportent en outre aide logistique et technique, tandis que la Commune soutient financièrement les sportifs au travers d'une subvention versée aux clubs au titre des sportifs de haut niveau.

A cet égard, la subvention versée au club « Handisport Antibes Méditerranée » s'élève à un montant de 5 000 euros par an, celle versée à l'OAJLP Gymnastique s'élevant à la somme de 4 000 euros par an.

Les présentes conventions de partenariat seront conclues pour une durée de quatre saisons sportives (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016). Elles prendront fin le 30 juin 2016.

Pour information, chaque athlète bénéficiera également, par le biais de marchés publics à procédure adaptée à venir, d'un parrainage sportif :

- d'un montant annuel de 5 000 euros TTC (4 180,60 euros HT), pour Mademoiselle LORANDI ;
- d'un montant annuel de 6 000 euros TTC (5 016,72 HT) pour Monsieur SABOT ;

02-4 - SPORTS - HAUT NIVEAU - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « HANDISPORTS ANTIBES MEDITERRANEE » ET MADAME ELODIE LORANDI - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION «OAJLP GYMNASTIQUE» ET MONSIEUR HAMILTON SABOT - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : COMMISSION EDUCATION - PETITE ENFANCE - VIE SPORTIVE - JEUNESSE

en contrepartie duquel chacun s'engage à assurer la promotion de la Commune dans le cadre de ses entraînements et compétitions (apposition du logo de la Ville d'Antibes sur la tenue officielle du sportif, promotion de l'image de la ville lors de ses relations avec les médias au sujet de son activité sportive, participant aux animations de la cité, utilisation de l'image du sportif par la Commune après accord préalable de l'athlète, notamment).

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec :

- o l'association « Handisport Antibes Méditerranée » et la sportive Elodie LORANDI,
- o l'OAJLP Gymnastique et le sportif Hamilton SABOT,

et les éventuels avenants s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat en soit bouleversée.

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.02-4 - SPORTS - HAUT NIVEAU - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION " HANDISPORTS ANTIBES MEDITERRANEE " ET MADAME ELODIE LORANDI - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION "OAJLP GYMNASTIQUE" ET MONSIEUR HAMILTON SABOT - AUTORISATION DE SIGNATURE -

**Date de transmission de** 31/05/2013

**l'acte :**

**Date de réception de** 31/05/2013

**l'accusé de réception :**

**Numéro de l'acte :** DCM1584-13 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20130524-DCM1584-13-DE

**Date de décision :** 24/05/2013

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 9. Autres domaines de compétences  
9.1. Autres domaines de compétences des communes